

1,6 million de Français ont déjà renoncé à des soins médicaux *

18 % déclarent avoir dû renoncer plusieurs fois

Une solution existe : une mutuelle locale, solidaire, et adaptée à vos besoins.

Que propose La mutuelle girondine ?



Des tarifs préférentiels négociés (pas d'augmentation à partir de 70 ans)



Pas de limite d'âge ni de questionnaire de santé



Pas de droit d'entrée ni de délai de carence



Un service d'assistance vie quotidienne inclus



Espace prévention en ligne et application mobile



Vous souhaitez échanger avec l'un de nos conseillers ?

Contactez-le au **09 77 42 55 25**

ou retrouvez les lieux et horaires des permanences au sein des Maisons du Département des Solidarités sur **gironde.fr/mutuelle-girondine**

* Soit 3,1 % des personnes de 16 ans ou plus vivant en France métropolitaine, d'après l'enquête Statistiques sur les ressources et conditions de vie (SRCV) de l'Insee.



gironde.fr/
mutuelle-girondine
☎ 09 77 42 55 25



Département de la Gironde - DirCom - CID - Imprim'Vert® - janvier 2025 - Ne pas jeter sur la voie publique.

**Donnons
à chacun
le pouvoir
de se soigner.**

avec la
**mutuelle
girondine**



gironde.fr/
mutuelle-girondine
☎ 09 77 42 55 25

